## Danielle LACOMBE par Andre DUJOLSRépublique française SAINT CERNIN Département du Cantal

Objet: Révision tarifaire 2024 : Crématorium - 2023\_071

Séance du jeudi 23 novembre 2023

Membres en exercice: 14

Date de la convocation: 16 novembre 2023

Présents: 9 Votants: 10 **Pour**: 10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de

séance Bruno FILIOL

Contre: 0 Abstention: 0

<u>Présents</u>: Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS Andre

DUJOLS, Bruno FILIOL, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre

DUPONT, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY, Luc

AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés: Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS

16/11/2023

Absents: Stephanie GAILLARD, Stephanie SALIES, Christelle

CHAUVET, Jordan ANGELVY

La commune de Saint Cernin a confié la délégation du service public de crémation à la société SNC représentée par Monsieur Denis DABRIGEON. Cette société nous demande de plafonner, pour 2024, le prix de la crémation:

- prix de la crémation adulte: 965€ TTC à la place de 890€ TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de révision de tarifs 2024 en annexe de la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à la valider.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de AURILLAC le 24 (11/2023 et publication ou notification du 24111/2013 Le Maire, A. DUJOLS



PREFECTURE D'AURILLAC

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/11/2023 015-211501754-20231123-2023\_071-DE de secrétaise de seance Brevno Filial